

ANNEXE – FRAIS LIÉS AUX SERVICES D'INVESTISSEMENT

Société Générale a rédigé une annexe à la Brochure tarifaire pour détailler les frais liés aux services d'investissement qu'elle fournit et ceux des services relatifs à la gestion et la tenue des comptes de titres ordinaires, PEA et PEA-PME. Cette annexe complète, sans s'y substituer, la brochure tarifaire en vigueur afin de vous fournir une information toujours plus transparente et précise.

Les tarifs figurant dans la présente brochure incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les possibles évolutions seront répercutées automatiquement.

TRANSACTIONS
► VALEURS MOBILIERES

Tout ordre annulé ou transmis non exécuté n'est pas facturé.

BOURSE EURONEXT :
➡ Ordres au comptant

	Internet	Agence / 3933
Commission proportionnelle :		
• Ordre inférieur ou égal à 8 000 euros	0,55 %	1,40 %
• Ordre de plus de 8 000 euros et jusqu'à 15 000 euros compris	0,45 %	1,20 %
• Ordre strictement supérieur à 15 000 euros	0,35 %	1,10 %
Commission fixe	GRATUIT	4,50 €
Minimum de perception	8,50 €	15,50 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous passez un ordre d'achat en agence portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	32,50 €	1,62 %
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	11,00 €	0,55 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

Le + Société Générale :

Vous bénéficiez d'une tarification avantageuse pour vos ordres traités en banque à distance.

A noter que :

- Dans le cas de petits ordres de vente ou d'achats de droits, les frais sont plafonnés à la moitié du montant brut de la négociation.
- Les ordres passés sur « Internet » sont les ordres passés via les services de Banque à Distance et les Services Mobiles.
- Le cas échéant, une taxe sur les transactions financières (ou taxe locale) peut être appliquée à ces ordres. Dans ce cas, Société Générale agit en tant que collecteur de la taxe pour le compte des administrations locales. Elle n'est pas le bénéficiaire de cette taxe.

➡ Ordres au SRD (exclusivement sur Euronext Paris)

	Achat	Vente
Commission supplémentaire de Règlement Différé (CRD)	0,025 % ¹	GRATUIT
Prorogation sur internet ou en agence :		
• Commission proportionnelle	0,40 %	0,40 %
• Commission fixe	4,50 €	4,50 €
• Minimum de perception	15,00 €	15,00 €

¹ - taux appliqué chaque jour, par valeur, au solde des positions espèces (achats – ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous passez un ordre d'achat au SRD, en agence, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) :	70,50 €	1,76 %
<i>(Dont coût lié au service de règlement différé (SRD))</i>	10,00 €	0,25 %
Vous passez un ordre de vente au SRD, en agence, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) :	60,50 €	1,51 %
<i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	0,00 €	0,00 %
Vous passez un ordre d'achat au SRD, sur internet, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) :	32,00 €	0,80 %
<i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	10,00 €	0,25 %
Vous passez un ordre de vente au SRD, sur internet, pour un total de 4 000 euros, dénoué au bout de 10 jours (sans prorogation) :	22,00 €	0,55 %
<i>Dont coût lié au service de règlement différé (SRD)</i>	0,00 €	0,00 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

A noter que :

- Toutes les valeurs ne sont pas éligibles au Service de Règlement différé.

BOURSE ETRANGER :

➔ Principaux pays de la Zone Euro, Angleterre, Suisse, Etats-Unis et Canada :

	Internet	Agence
Commission proportionnelle	0,55 %	1,66 %
Commission fixe	GRATUIT	GRATUIT
Minimum de perception	40,00 €	60,00 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous passez un ordre d'achat en agence portant sur 200 actions au prix de 20 euros, soit un total de 4 000 euros :	66,40 €	1,66 %
Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 200 actions au prix de 20 euros, soit un total de 4 000 euros :	40,00 €	1,00 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

Le + Société Générale : Vous bénéficiez d'une tarification avantageuse pour vos ordres traités en banque à distance.

A noter que :

- Les pays négociables sur Internet sont : Allemagne, Angleterre, Canada, Etats-Unis (NYSE et NASDAQ), Italie et Suisse. Liste susceptible d'évoluer.

➔ Autres pays :

	Tarif
Commission proportionnelle	NOUS CONSULTER.
Commission fixe	
Minimum de perception	

▶ AUTRES VALEURS MOBILIERES

SOUSCRIPTION D'OPC :

	Tarif
OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION et certains OPC AMUNDI et LYXOR	GRATUIT
Autres OPC (Frais forfaitaires)	26,00 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous passez un ordre d'achat portant sur 100 parts d'un OPC géré par SOCIETE GENERALE GESTION dont la valeur liquidative est de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	Gratuit	0,00 %
Vous passez un ordre d'achat portant sur 100 parts d'un OPC géré par une société de gestion externe dont la valeur liquidative est de 20 euros, soit un total de 2 000 euros :	26,00 €	1,30 %
<i>Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi (par exemple : les droits d'entrée acquittés).</i>		

Le + Société Générale : Vous bénéficiez d'une tarification avantageuse sur les OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION et certains OPC AMUNDI et LYXOR. Découvrez toute notre gamme en agence ou sur societegenerale.fr

AUTRES SOUSCRIPTIONS :

	Tarif
Souscription aux émissions d'actions	GRATUIT
Achats sur introduction en bourse de Paris, Amsterdam ou Bruxelles	GRATUIT
Souscription aux émissions de titres de créances (obligations, EMTN)	Nous consulter

► OPERATIONS SUR OR

	Tarif
Achat ou vente (en % du montant)	4,00 %
Minimum de perception (par type de pièce)	50,00 €
Commission fixe d'ensachage, par sachet (achat de pièces)	8,00 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous passez un ordre d'achat portant sur des pièces pour un total de 20 000 euros livrées dans un sachet :	808,00 €	4,04 %

CONSERVATION ET GESTION

► DROITS DE GARDE

TITRES :

	Tarif
Actions et emprunts Société Générale, OPC gérés par SOCIETE GENERALE GESTION, titres détenus par des clubs d'investissement Société Générale et certains OPC gérés par AMUNDI ou LYXOR.	GRATUIT
Titres des valeurs privatisées.	GRATUIT PENDANT 18 MOIS
Pour les autres titres : <ul style="list-style-type: none"> - Commission proportionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tranche de capitaux inférieure ou égale à 50 000 € ▪ Tranche de capitaux de plus de 50 000 € et jusqu' à 150 000€ compris ▪ Tranche de capitaux au-delà de 150 000€ - Commission fixe (par ligne de titres) - Minimum de perception (par compte) 	0,30 % 0,20 % 0,10 % 4,50 € 25,00 €

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/valorisation 31/12)
Vous détenez un compte de titres valorisé à 20 000 € au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes. Au titre des droits de garde de ces valeurs, vous acquitterez :	105,00 €	0,53 %

OR :

	Tarif
Commission proportionnelle à la valeur de chaque ligne (par an)	1,00 %
Frais fixe par ligne valeur (par an)	12,00 €
Minimum de perception par ligne valeur (par an)	30,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant ordre)
Vous détenez un compte de titres valorisé à 20 000 € au 31/12, composé de 2 lignes valeur distinctes de 6 000 € et 14 000 € respectivement. Au titre des droits de garde de ces valeurs, vous acquitterez :	224,00 €	1,12 %

► FRAIS SUR TITRES NON COTES (TNC)

	Tarif
Frais de gestion (par ligne et par an)	30,00 €
Achat, vente et autres mouvements (par ordre)	40,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous détenez un compte de titres composé de deux lignes de titres non cotés de 5000 € chacune soit 10 000 € au total. Au titre de la gestion de ces titres, vous acquitterez :	60,00 €	0,60 %
Vous faites inscrire sur votre compte-titres une ligne de titres non cotés pour un total de 10 000 €. Au titre de cette opération, vous acquitterez :	40,00 €	0,40 %
<i>Attention : S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.</i>		

► FRAIS DE TENUE DE COMPTE-TITRES

	Tarif
Forfait annuel par compte titres (ordinaire, PEA ou PEA-PME)	13,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous détenez un compte de titres valorisé 20 000 €. Au titre de la gestion annuelle de ce compte, vous acquitterez :	13,00 €	0,07 %

Le + Société Générale : Frais offerts si au moins un ordre d'achat en bourse ou une souscription d'OPC est exécuté entre le 1er juillet 2017 et le 30 juin 2018 inclus.

► FRAIS DE GESTION

	Tarif
PEA ou PEA-PME - Transfert d'un autre établissement :	
- Commission fixe	75,00 €
- Commission par ligne	5,00 €
- Minimum de perception	50,00 €
Incorporation au nominatif pur (par ligne et par an)	25,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous transférez un PEA de 20 000 euros composé de 5 lignes de titres. Au titre de cette opération, vous acquitterez :	100,00 €	0,50 %
Vous incorporez au nominatif pur 4 lignes de titres pour un total de 20 000 euros. Au titre de cette opération, vous acquitterez :	100,00 €	0,50 %

	Tarif
Compte titre ordinaire – Virement de titres dans un autre établissement :	
- Titres conservés en France, Pays-Bas et Belgique (par ligne),	5,00 €
- Titres conservés dans tout autre pays (par ligne).	50,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 euros (titres conservés en France, Pays-Bas ou Belgique), vous acquitterez :	5,00 €	0,025 %
Vous transférez une ligne de titres de 20 000 euros (titres conservés hors France, Pays-Bas et Belgique), vous acquitterez :	50,00 €	0,25 %

► OPERATIONS SUR TITRES (OST)

	Tarif
En cas de négociation de droits, bons ou de rompus, à l'initiative du client ou par le Conservateur suite à la réponse du client à l'OST, la négociation donne lieu à la tarification habituelle : <ul style="list-style-type: none">- Pour les ordres sur Bourse Euronext,- Pour les ordres sur Bourse Etranger.	VOIR TRANSACTIONS SUR VALEURS MOBILIERES.

Le + Société Générale :

- Pour les ordres notifiés par talon réponse et l'exécution partielle d'ordres (hors droits), le minimum de perception est de 8,89 euros ; pour les droits, il est de 4,78 euros.
- Les frais n'excèdent pas la moitié du montant brut de l'ordre

SERVICES DE GESTION DELEGUEE

	Tarif
Alliage Gestion : <ul style="list-style-type: none">- De 15 000 à 75 000 € en compte titres ou PEA (par mois),- De 30 000 à 100 000 € en assurance-vie (par mois),- Au-delà de ces montants (par mois).	14,50 € 14,50 € 43,50 €
Gestion Sous Mandat <ul style="list-style-type: none">- A partir de 75 000 € en compte titres ou PEA,- A partir de 100 000 € en unités de compte confiées en gestion en assurance-vie.	NOUS CONSULTER

Pour vous aider à comprendre :

	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous avez souscrit Alliage Gestion sur un portefeuille CTO ou PEA de 40 000 € à l'entrée en gestion. Au titre d'une année, vous acquitterez :	174,00 €	0,44%

RETROCESSIONS

Société Générale peut bénéficier de rétrocessions de la part de concepteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Ces rémunérations peuvent indifféremment prendre la forme de :

- Rétrocessions monétaires (incitations monétaires). Lorsqu'elles existent, une information plus détaillée vous sera fournie par ailleurs.
- Rétrocessions non monétaires (incitations non monétaires) qui peuvent prendre la forme de prestations d'accompagnement et d'assistance dans l'animation ou la formation de la force de vente, de séminaires et conventions, de mise à disposition de ressources, d'outils et/ou de supports destinés à promouvoir les ventes, à informer les collaborateurs de la Banque ou sa clientèle.